

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Bibliographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 40 (1899), p. 30-36

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1899__40__30_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1899__40__30_0)

© Société de statistique de Paris, 1899, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V.

BIBLIOGRAPHIE.

1°.

Les Monographies de Communes (1). [Publication de la Société des agriculteurs de France]. Compte rendu par M. E. CHEYSSON.

Les questions qui touchent aux progrès de l'agriculture, au bien-être, à l'avenir de la population agricole, ne peuvent être bien saisies qu'à leur source, c'est-à-dire dans la commune même ; pour les pénétrer jusque dans leurs profondeurs, il faut, non pas se borner à des vues d'ensemble et à vol d'oiseau, mais s'astreindre à des études patientes, locales, à de véritables monographies.

Afin que ces travaux isolés puissent être comparables et se prêtent à des rapprochements féconds, il est indispensable qu'ils soient tous effectués d'après un cadre uniforme, qui soit pour les auteurs un support et un guide, qui les place en face de tous les aspects importants de leur sujet, et les empêche d'en oublier aucun, enfin qui permette au lecteur de retrouver, sans recherches, et rangés dans le même ordre, les renseignements dont il a besoin.

Convaincue de l'utilité de ces études et de la nécessité de les dresser sur un plan uniforme, la Société des agriculteurs de France a bien voulu adopter, après un examen approfondi, le cadre que j'ai eu l'honneur de lui soumettre, et qui est ci-après annexé. Elle a fait plus et mieux, et persuadée de l'intérêt qu'il y avait à promouvoir ces études, elle a institué en 1897 un premier concours de monographies de communes d'après ce cadre, et elle y a attaché un prix de 2 000 fr. Un second concours a eu lieu en 1898, et un troisième concours, actuellement ouvert, toujours sur le même cadre et d'après le même programme, doit être jugé à la fin de 1899.

Les deux concours actuellement terminés ont été exceptionnellement brillants : chacun d'eux a déterminé le dépôt d'une trentaine de mémoires, qui se recommandaient tous par de solides qualités, et dont quelques-uns sont des travaux tout à fait distingués. Les concurrents qui se sont disputé nos prix appartiennent à diverses catégories sociales, mais en particulier à celle des instituteurs, des ecclésiastiques, des propriétaires et des notaires.

(1) 1 volume grand in-8°. Imprimerie Taffin-Lefort, rue Charles-de-Muynard, Lille.

En étudiant ces diverses monographies, la commune apparaît sous un jour nouveau, et acquiert une singulière intensité de vie. On s'éprend après coup de ces pauvres gens obscurs, de ces fournis courageuses qui, par leur labeur accumulé, ont « fait la terre », suivant le mot de Michelet, telle que nous la voyons aujourd'hui avec ses chemins, ses murs de soutènement dans les pentes, ses cultures variées. Ils sont tous là, ces braves paysans, endormis au cimetière rural, à l'ombre du clocher, dans cette terre qu'ils ont fécondée de leur sueur, et qui doit leur être douce, car ils l'ont bien servie et beaucoup aimée. A remuer ce passé, on comprend vite que nous sommes les obligés, les fils, souvent indifférents et ingrats, de ceux qui nous ont précédés, et en contemplant leur œuvre, on ne peut se défendre d'éprouver pour eux un sentiment ému de reconnaissance et d'admiration.

Il est bon de connaître à fond sa petite patrie communale, de s'y attacher, pour mieux aimer encore sa grande patrie, dont l'éclat et la vie résument le rayonnement de tous ces foyers locaux.

Déchues aujourd'hui de leur ancienne vitalité, les communes — tel autrefois les lycées universitaires de M. de Fontanes — subissent à la même heure la même pulsation bureaucratique ; mais elles avaient jadis leur vie propre, et ont joué un rôle important dans la formation de l'unité française ; elles ont lutté pendant des siècles pour conquérir leur indépendance, et ont fait consacrer leurs droits par des chartes dont elles étaient les gardiennes jalouses (1).

Rien de plus intéressant et de plus instructif que de suivre dans une commune ces phases, qui reflètent celles de l'évolution générale.

Ces études locales éclairent et préparent celles de l'ensemble, comme l'a dit excellemment Victor Hugo, « l'histoire de nos villages, c'est l'histoire de France en petits morceaux. »

Ces études présentent, pour ceux qui les abordent résolument, un puissant attrait, et ménagent d'amples compensations à leur peine, tant par les découvertes qu'elles leur réservent que par les sentiments nouveaux dont elles font jaillir en eux la source.

Elles conviennent tout d'abord au grand propriétaire. S'il les entreprend, il se sentira, qu'il le veuille ou non, fortement attaché au sol, quand il l'aura ainsi fouillé et remué dans tous les sens, comme le paysan l'est au lopin de terre arrosé de ses sueurs. Il y découvrira des sources de jouissance et d'activité auprès desquelles il passait sans les soupçonner ; il comprendra la grandeur et la poésie de ce « ménage des champs », dont il n'avait peut-être aperçu jusque-là que la monotonie et la vulgarité. Au lieu de « bâiller sa vie », suivant le mot de Chateaubriand, et de se plaindre de l'interminable longueur de ses journées, il les trouvera trop courtes pour satisfaire les exigences d'une étude passionnante, dont il ne pourra plus se déprendre désormais.

Il avait vécu jusqu'alors au milieu de sa localité, comme s'il y était campé, en simple touriste, en hôte de passage, ne s'intéressant à rien et ne devant, en retour, laisser de lui nulle trace : mais voici qu'à force d'étudier sa commune et de pénétrer ses manifestations les plus intimes, il s'attache à elle, il y jette de profondes racines et ne veut plus la quitter.

Si cette étude doit être recommandée aux grands propriétaires, ils n'en ont pas le monopole exclusif : elle convient aussi aux ecclésiastiques, aux instituteurs, aux citadins des professions libérales, qui passent l'été à la campagne, à tous ceux, en un mot, qui, disposant de loisirs, ont l'intelligence assez curieuse et assez éveillée pour scruter les phé-

(1) Les coutumes, les « fors », conquis, défendus et transmis par les anciens formaient le patrimoine commun que tous les habitants s'efforçaient de maintenir avec un soin jaloux et presque religieux. (Voir *l'Organisation de la famille*, par Le Play. — *La Coutume du Lavedan*, p. 391.)

« Les bourgeois de Vevey, dit M. Lallier, fidèles à leurs traditions séculaires, maîtres de leurs personnes et de leurs biens, dictant eux-mêmes la charte de leur commune, ne semblent-ils pas faire une autre figure que nos conseils municipaux, sans passé comme sans avenir, qui naissent comme ils meurent, d'un caprice populaire et qui, dans leur courte existence, ne peuvent se mouvoir sans être bridés de toutes parts ou par la loi ou par le préfet. » (*Le Contemporain*, 1^{er} mars 1874.)

Telle était bien, il y a vingt ou trente ans, la doctrine libérale, celle de « l'École de Nancy ». Sans se modifier dans son principe, elle doit aujourd'hui tenir compte de l'éventualité des abus que pourraient à leur tour commettre les municipalités : il ne faut pas échanger la tyrannie centrale contre la tyrannie locale, peut-être encore plus intolérable et plus pesante. Le problème consiste donc à concilier les libertés communales avec les garanties et les recours contre cette tyrannie locale, si elle venait à se produire. La monographie de commune pourra être utilement consultée pour éclairer la solution de cet épineux problème. (Voir le rapport de M. Georges Picot sur la décentralisation et la discussion dont il a été suivi. — *Réforme sociale*, 16 juillet 1896, p. 154.)

nomènes ambiants, au lieu de pratiquer l'automatisme inconscient et passif du paysan, qui, courbé sur la terre par la dure contrainte du travail manuel et la conquête du pain quotidien, n'a pas le temps de la regarder en face afin de surprendre ses secrets (1).

La moisson est immense, et pour la récolter, il ne manque que des ouvriers.

Au point de vue statistique, qui est celui de notre Société, il n'est pas besoin d'insister sur l'intérêt que présentent les études monographiques.

Le temps est passé où la statistique repoussait la monographie, et réciproquement. On est maintenant d'accord sur le secours mutuel que peuvent et doivent se prêter aujourd'hui ces deux grandes méthodes, dont chacune a ses qualités particulières et qui se complètent heureusement.

Pendant que la méthode des enquêtes administratives s'étale en surface, la monographie creuse en profondeur. La statistique officielle, mettant en œuvre toute une armée d'agents plus ou moins zélés et expérimentés, accumule une masse de faits saisis un peu superficiellement et sous un seul aspect; elle les verse pêle-mêle sous ses meules pour les triturer ensemble; elle compte sur la loi des grands nombres pour éliminer les erreurs des observations élémentaires. La monographie vise au contraire la qualité bien plus que la quantité des observations; elle n'emploie que des observateurs de choix, à la fois artistes et savants, qui s'emparent puissamment d'un fait type, d'un fait unique, et s'acharnent après lui pour le disséquer jusque dans sa moelle.

Un maître qui s'y connaît, et qui n'est pas suspect de vouloir décrier la statistique officielle, notre ami Bodio, a rendu un éclatant hommage à la monographie, qui, dit-il, « en réchauffant et en ranimant les froids relevés administratifs, leur donne la consistance et le mouvement des organismes vivants ».

On pourrait comparer encore l'enquête à l'esquisse légère d'un vaste paysage, dont la monographie reprendrait çà et là quelques coins pour y mettre le feuillage, la couleur, et pour y faire circuler la lumière et la vie.

Loin donc de se combattre et de s'exclure — comme le prétendaient jadis leurs amis respectifs, dans leur intolérance mal avisée — la monographie et l'enquête peuvent se prêter un mutuel appui et combler leurs lacunes réciproques. L'une voit plus, l'autre voit mieux. La première profite de l'omnipotence et de l'omniprésence de l'État; la seconde a pour elle la souplesse, la finesse et la pénétration du travail personnel. Il importe de faire entre elles un pacte d'amitié et de les combiner, si l'on veut saisir cette vérité statistique qui, semblable au Protée antique, dispose de tant de ressources pour se dérober à nos étrointes.

La monographie, notamment, s'impose chaque fois qu'on est en face d'une question complexe, où il ne suffit pas du remplissage mécanique d'un questionnaire banal, mais où il faut la déposition vivante d'observateurs dévoués et consciencieux.

Tel est notamment le cas pour l'étude des communes. Des recherches de ce genre ne souffrent ni l'improvisation ni l'à peu près. Il s'agit là d'un travail de longue haleine, qui exige non seulement la résidence sur place, mais encore l'amour de la commune et de nombreux contacts avec tous ceux qui peuvent aider à en reconstituer le passé, à en décrire le présent. Pour le mener à bien, on doit consulter, non seulement les archives mortes, mais encore les paysans, les petits et les grands propriétaires, les ouvriers agricoles, et surtout ces « autorités sociales », ces hommes sages, qui sont les dépositaires des bonnes traditions d'autrefois, et dont on ne saurait trop mettre à profit l'expérience et les souvenirs. Une volonté persévérante et tendue énergiquement vers son but peut seule réunir les éléments nécessaires à la définition de cet organisme complexe qu'est la commune.

C'est ce qui explique le succès des concours de monographies ouverts à ce sujet par la Société des agriculteurs de France, et ce qui recommande ses publications à l'attention la plus bienveillante des économistes et des statisticiens.

Le volume qu'elle vient de publier contient les quatre premières monographies à la suite du concours de 1897. Outre son intérêt propre, cette publication est destinée à provoquer et à guider des travaux analogues.

(1) Dans un intéressant article publié par la *Démocratie rurale* du 1^{er} février 1896, M. Cornélis de Witt donne de curieux chiffres relatifs à la population de la commune de *La Parade* dont il est le maire, et conclut ainsi : « Le cadre est petit, mais on y peut faire assez de découvertes, et l'on est conduit à rechercher si ailleurs, comme dans mon coin, la vie rurale s'atrophie et si cet affaiblissement de vitalité n'est pas la cause de nos mécomptes. »

Ces quatre monographies sont consacrées aux communes de Merville (Haute-Garonne), Peyrusse (Aveyron), Chanteheux (Meurthe-et-Moselle) et Saint-Jean-le-Vieux (Basses-Pyrénées). Elles constituent des tableaux pleins de relief et de couleur, et sont d'une lecture singulièrement attachante. La commune y ressemble à un organisme vivant, individuel, marqué de certains traits, qui lui font sa physionomie, persistante à travers les siècles. Les auteurs, à vivre dans son intimité, se sont épris de leur modèle, comme Pygmalion de Galathée, et lui ont donné la vie. Je ne doute pas que ceux qui auront entamé cette lecture ne la poussent jusqu'au bout et n'y prennent « un plaisir extrême », en même temps qu'ils y trouveront un grand profit.

En tête de ces monographies est placé le rapport que j'ai fait, au nom du jury, sur le concours, et où j'ai cherché à préciser le sens et la portée de ces études.

Si ce premier volume est favorablement accueilli par le public, il sera suivi, pour les autres concours, de volumes semblables, dont le rapprochement constituera un magnifique inventaire et révélera la France dans la beauté de son passé et les promesses de son avenir.

E. CHEYSSON.

A N N E X E.

PROGRAMME DE LA MONOGRAPHIE D'UNE COMMUNE.

INTRODUCTION HISTORIQUE (1).

1. Histoire générale de la commune.

2. **Histoire démographique.** — Naissances : légitimes, naturelles. — Mariages. — Décès. — Mouvement de la population. — Émigration, immigration. — Répartition professionnelle.

3. **Histoire économique.** — Division de la propriété (2). — Modes d'exploitation. — Particularités coutumières. — Pratiques successorales. — Cultures. — Assolement. — Defrichement. — Maladies des productions agricoles. — Prix de la terre. — Fermages. — Prix des denrées. — Débouchés. — Mode de vente. — Impôts. — Associations agricoles.

4. **Histoire sociale.** — Conditions de l'habitation, du vêtement et de la nourriture. — Mœurs. — Épargne. — Alcoolisme. — Indigents. — Fondations. — Hospices. — Bureaux de bienfaisance. — Sociétés de secours mutuels.

SITUATION ACTUELLE DE LA COMMUNE.

I. **Description physique** (3). — Les lieux, le climat, le sol et les eaux. — Les moyens d'accès.

II. **La population.** — La répartition par âges, par sexes, par état civil, par professions.

III. **L'émigration et l'immigration.** — Courants d'émigration. — Leurs causes. — Leur destination. — Leurs effets. — Les émigrants reviennent-ils ?
Courants d'immigration. — Sont-ils intermittents, périodiques, réguliers ?

IV. **La division de la propriété.** — Grande, moyenne et petite propriété. — Mobilité de la propriété. — Ventes. — Saisies. — Biens communaux. — Coutumes successorales.

V. **Les modes d'exploitation.** — Faire valoir : familial et patronal. — Fermage. — Métayage.

VI. **Cultures.** — Diverses cultures de la commune. — Élevage et animaux domestiques.

VII. **Instruction agricole.** — Enseignement agricole. — Champs d'expériences.

VIII. **Industries rurales.** — Alliance des travaux agricoles et industriels. — Petite industrie. — Industries accessoires.

IX. **Salaires et main-d'œuvre** — Abondance ou rareté de la main-d'œuvre. — Salaires en argent ou en nature, suivant les saisons et les emplois.

(1) Cette introduction doit être traitée avec sobriété, comme une simple préface qui doit préparer, expliquer, mettre en valeur la monographie, au lieu de l'étouffer, de sacrifier le présent au passé et de verser dans l'érudition et l'archéologie. Elle conduit le lecteur jusqu'au seuil de l'époque actuelle ; mais, dans ses contacts ou ses doubles emplois forcés avec la deuxième partie, elle s'efface de manière à réserver la vie et le relief des faits contemporains à cette partie qui constitue la monographie proprement dite.

(2) Petite propriété de 1 à 6 hectares. Moyenne propriété de 6 à 40 hectares. Grande propriété de 40 hectares et au-dessus.

(3) Il sera bon de joindre une carte pour « illustrer » ce chapitre.

X. **Condition du personnel agricole.** — Pour les diverses classes de la population agricole (propriétaires, fermiers, métayers, ouvriers) : habitation, vêtement, nourriture.

XI. **Résultats économiques.** — Prix de revient (1) et de vente des denrées agricoles. — Impôts. — État de prospérité ou de crise.

XII. **Syndicats agricoles.** — Associations de diverses natures : de crédit, — d'achat, — de vente, — de production.

XIII. **Prévoyance.** — Épargne. — Sociétés de secours mutuels, — de retraites. — Assurances.

XIV. **Assistance.** — Hospices. — Hôpitaux. — Crèches. — Assistance médicale. — Secours.

XV. **État moral et social de la commune.** — Habitudes morales. — Rapports entre les propriétaires et les ouvriers ou tenanciers. — Bien-être ou malaise. — Avenir de la commune.

Conclusions.

NOTA. — Pour les conditions du concours de 1899, s'adresser au secrétariat de la Société des agriculteurs de France, 8, rue d'Athènes, à Paris.

2°

Vocabulaire-manuel d'économie politique, par Alfred NEYMARCK, ancien président de la Société de statistique de Paris (2).

M. Alfred Neymarck vient de faire paraître chez Armand Colin et C^{ie}, éditeurs à Paris, un *Vocabulaire-manuel d'économie politique*.

Nous possédions déjà d'importants dictionnaires, de vastes encyclopédies traitant amplement des différentes matières de l'économie politique. Le vocabulaire de M. Neymarck serait-il un diminutif de ces gros volumes, en serait-il une superfétation ? Ni l'un, ni l'autre. Il est conçu sur un plan tout différent ; il répond à des besoins parfaitement distincts. L'idée en est particulièrement simple. Notre ancien président a voulu mettre à la disposition de ceux qui, par goût, par profession, ou seulement en vertu des justes exigences des programmes universitaires, étudient l'économie politique et les finances, un sérieux bagage de définitions faciles de mots souvent plus compliqués que les choses. Ces définitions, tantôt il les donne lui-même d'une façon claire et précise, tantôt il les emprunte aux maîtres de la science économique. De là, des citations aussi nombreuses que variées, qui éveillent l'attention sur quantité de sujets et font naître la curiosité scientifique. Les indications d'ouvrages à consulter, les références aux grands classiques économiques et aux savants contemporains, mettent immédiatement le lecteur à même de s'y reporter utilement.

Lorsque, par exemple, M. Frédéric Passy nous assure que l'homme est « un animal propriétaire », tandis que le Dr Watheley le définit « un animal qui fait des échanges », et Benjamin Franklin, « un animal qui fait des outils », notre curiosité scientifique ne se trouve-t-elle pas aussitôt mise en éveil ?

Quand M. Coste nous dit que « la famille au point de vue social, c'est le plus petit, mais le plus spontané, le plus fort, le plus indispensable des groupements humains : association nouée par les liens du sang, fait naturel qui se prolonge dans le fait social, qui le double et le fortifie quand il est prospère et le supplée quand il est défaillant », cette ingénieuse définition ne fixe-t-elle pas notre attention sur ce sujet si vaste et si intéressant du rôle de la famille dans la société. Ne nous donne-t-elle pas le désir d'en demander plus long à son auteur et de nous reporter au volume, toujours exactement et scrupuleusement cité par M. Neymarck.

Si nous avons à parler du capital et du travail, comme des budgets et des impôts, quelle précieuse lecture que les « opinions » des principaux économistes, que M. Neymarck a pour nous réunies.

« Le capital, nous dit Bastiat, c'est le blé du travail. » — « Le capital, répond Cobden, c'est du travail accumulé. » — « Capitaliser, ajoutera M. Levasseur, c'est utiliser des épargnes pour la production. »

Sur les budgets, quelle mine féconde que cette série de définitions et de citations empruntées à M. Léon Say. On ne sait vraiment ce qu'il faut admirer davantage chez ce

(1) En ce qui concerne la question du prix de revient, ne pas se borner à des généralités, mais entrer dans des détails précis et justifier les chiffres produits.

(2) 1 vol. in-12 de 478 pages.

maître regretté : la hauteur des vues ou l'étendue des connaissances, la forme aimable ou l'humour spirituel. Sur les impôts, quelles copieuses indications nous fournissent notamment les annotations des discussions de la Société d'économie politique.

Parfois, la citation prend l'étendue de l'extrait. Telles, les pages empruntées à M. Ducrocq sur « le rôle de la Cour des comptes » et à M. Stourm sur le « système français d'impôts », ou encore « l'opinion » de M. Emile Mercet sur « les affaires ».

M. Neymarck, comme s'il n'était pas en train de nous apprendre lui-même cette science, développe, dans un article particulier, la « méthode à suivre dans l'étude de l'économie politique ». Cette synthèse est à lire en entier.

Notre ancien président ne pouvait manquer de faire, dans son livre, une bonne place à la statistique. Nombreuses sont les définitions qui en sont rapportées par l'auteur, notamment celle-ci de M. Léon Say : « La statistique n'est pas la science des nombres, elle ne s'occupe pas d'en établir la théorie... elle est celle des dénombrements. » M. de Foville, lui, nous dira ce qu'est le statisticien, le vrai statisticien, « l'homme sincère qui sait raisonner et compter ».

M. Yvernès nous indique l'objet de la statistique judiciaire, qui est de « relever les résultats de l'application des lois ».

Nous voyons M. Cheysson et M. Fernand Faure affirmer, à des points de vue très différents, la nécessité des statistiques. Parlant des lois sociales, M. Cheysson fait remarquer que « le législateur a besoin de la statistique pour édifier ses constructions. Faute de cette base solide, elles courent grand risque de rester en l'air ou de s'écrouler ». Traitant de notre régime fiscal, M. Fernand Faure déclare qu'« il est impossible de concevoir, de préparer sérieusement et de mener à bien une réforme fiscale un peu profonde sans le secours de la statistique ».

Comme pour l'économie politique, M. Neymarck indique la « méthode à suivre dans l'étude de la statistique. » Nous ne pouvons mieux faire que de lui laisser sur ce point la parole :

« La statistique est l'auxiliaire de l'économie politique : elle recueille des faits, les étudie, les compare à d'autres faits ; elle en montre les résultats par des chiffres qui servent ensuite à l'administrateur, à l'homme d'État, aux hommes d'affaires, aux économistes. Un chiffre par lui-même n'est qu'une expression : deux chiffres rapprochés l'un de l'autre, recueillis pendant un même laps de temps, une même période, observés sur des faits identiques, permettent de faire une observation, un raisonnement. La statistique est l'étude et la constatation numérique des faits économiques, sociaux, commerciaux, financiers, industriels : elle s'étend à tous les pays, et c'est surtout par la comparaison de faits identiques se produisant dans d'autres pays qu'elle est utile aux pouvoirs publics.

« Son champ est donc très vaste, et la méthode pour l'apprendre avec fruit, pour s'en servir utilement, pour éviter de fausses recherches et des applications inexactes, ne doit pas être moins sévère que pour l'étude de l'économie politique.

« Pour faire une statistique, la première règle à suivre est de *préparer* les faits que l'on veut rechercher, établir le *plan* et les *cadres* des tableaux à dresser. La seconde règle est l'*expression* des faits, soit par des *chiffres*, soit par des *diagrammes* ou *tableaux graphiques*. La troisième règle est la comparaison des faits entre eux, en les rapportant à d'autres faits qui se sont produits antérieurement ou à la même époque, sous d'autres régions, dans d'autres pays. Sur ces règles diverses, M. E. Levasseur a donné des conseils précis dans le premier chapitre du tome premier de son ouvrage sur *la Population*. Nous recommandons, en premier lieu, la lecture de ce volume aux jeunes gens qui veulent apprendre *methodiquement* la statistique.

« Nous recommandons aussi les *Éléments de statistique* de Joseph Garnier, publiés dans ses *Éléments de finances*. C'est un petit traité de 80 pages que l'on doit presque apprendre par cœur : c'est un guide sûr qui évite à l'étudiant des notions erronées ou incomplètes.

« Le troisième ouvrage qu'il faut avoir dans sa bibliothèque et étudier, c'est le volume du 25^e anniversaire de la *Société de statistique de Paris*. Il y a dans ce recueil des indications précieuses sur les statistiques officielles qui existent en France et à l'étranger. Le quatrième ouvrage qu'il faut posséder, c'est la *France économique* de M. de Foville. On y trouvera une quantité de faits exprimés par des chiffres, par des diagrammes, par des tableaux graphiques. On apprendra ainsi à dresser et à produire une statistique. La collection du *Journal de la Société de statistique de Paris*, le *Dictionnaire de l'administration* de Maurice Block, le *Bulletin de statistique et de législation comparée du ministère des finances*, le *Dictionnaire des finances* de M. Léon Say, un volume du *Budget annuel* et du *Compte général des finances*, l'*Annuaire de statistique* édité par Guillaumin, doivent faire la base de la bibliothèque de tout débutant à l'étude de la statistique. »

M. Neymarck exprime quelque part le regret que nous ne possédions pas de bibliographie économique. C'est sans doute ce regret qui l'a conduit à terminer son volume par une table des matières qui nous fournit à cet égard de précieuses données. La plupart des écrivains ont bien l'habitude de désigner les auteurs des citations qu'ils reproduisent, aucun n'avait poussé aussi loin l'indication de ses sources. Aussi cette table constitue-t-elle en réalité, en ce qui touche l'économie politique et la statistique, un très important *répertoire bibliographique*, clôturant très utilement le riche *répertoire d'idées* qu'est le vocabulaire de M. Neymarck.

Nous ne voulons pas terminer ce compte rendu sans adresser nos meilleures félicitations à notre excellent confrère, M. Armand Colin, pour le soin tout particulier avec lequel il a édité le *Vocabulaire*.

Léon SALEFRANQUE.